



Faits saillants

- **Les conditions météorologiques sont très instables : le soleil alterne avec les averses et la chaleur fait place au temps frais.**
 - **Retard et dommages par excès de pluie caractérisent la récolte de première fauche.**
 - **La récolte de fraises sera près de la normale et de qualité satisfaisante.**
 - **On rapporte la présence de grêle dans les vergers, le tabac et les pommes de terre.**
 - **La croissance est lente et les conditions sont propices au développement de maladies dans les légumes.**
 - **Un total de 2 254 avis de dommage a été enregistré au 10 juillet.**
-

Les conditions météorologiques de la période du 26 juin au 10 juillet

Les températures ont été chaudes à la fin de juin et au début de juillet, procurant une certaine accélération de la croissance végétative. À partir du 4 juillet, une arrivée d'air plus frais du nord-ouest ramènera des températures sous les normales saisonnières et des conditions venteuses.

L'instabilité de l'air humide et le passage rapide de plusieurs perturbations ont amené des averses répétées parfois mêlées d'orages. Du 26 juin au 7 juillet, il est tombé environ 25 à 50 millimètres de pluie et il a plu 8 jours sur 12. La péninsule gaspésienne a reçu des quantités de pluie de l'ordre de 70 millimètres.

Dans la soirée du 30 juin, un orage accompagné de grêle a traversé les secteurs à vergers de Saint-Bruno vers Frelighsburg (Haut-Richelieu). Le 3 juillet, des pluies fortes et des vents violents ont été rapportés dans plusieurs régions. Le 7 juillet, la grêle a été signalée dans le secteur à tabac de Saint-Paul (Joliette).

Un coup d'œil sur la météo du mois de juin

Voici un résumé des conditions météorologiques dominantes en juin 2000 :

Les températures mensuelles moyennes ont été inférieures aux normales pour l'ensemble de la province (-1,0 degré à -3,0 degrés). Plusieurs secteurs ont connu des gelées nocturnes les 5 et 12 juin, et même jusqu'au 18 juin pour certaines localités des régions plus au nord.

L'ensoleillement a été inférieur ou proche des normales (Montréal : 212 heures en juin comparé à 245 heures normalement, Québec : 229 heures par rapport à 231 heures normalement).

Les précipitations mensuelles totales ont été de l'ordre de 30 millimètres dans les régions du Bas-Saint-Laurent—Gaspésie et de Charlevoix, de 60 millimètres au Saguenay—Lac-Saint-Jean, de 80 à 120 millimètres pour le centre et le sud du Québec et de 125 à 130 millimètres et plus en Outaouais et dans Laurentides—Lanaudière.

Le nombre de jours avec pluie (1 millimètre et plus) a été de 16 à 20 pour le centre et le sud du Québec, la normale du mois de juin étant de 10 à 13 jours. La fréquence a été près de la normale dans les régions du nord-est.

Progression des cultures et des récoltes

Le foin, les céréales et le maïs

La fenaison de 1^{ère} coupe s'est poursuivie avec difficulté. La récolte a été retardée par les conditions trop souvent pluvieuses ou humides. Il y a eu en effet très peu de périodes de deux ou trois jours consécutifs sans pluie, ce qui aurait facilité la récolte de foin sec. Au 7 juillet, on estime que le pourcentage moyen de réalisation de la première coupe en foin sec est de 70 à 80 % dans les régions du sud et du centre, ainsi qu'au Saguenay et au Témiscamingue. Pour les secteurs de l'Estrie et de l'Abitibi, les pourcentages de réalisation sont de 50 %. À cette période-ci de l'été, dans les conditions normales de récolte, la première fauche est généralement terminée ou très avancée dans les régions du sud et du centre.

Plusieurs champs fauchés au cours de la fin de juin et du début de juillet ont connu de l'excès de pluie après la fauche. À certains endroits, du foin a été détruit ou sera détruit en raison de sa détérioration et dans certains cas, les quantités sont relativement importantes. Par conséquent, le rendement et la qualité de la récolte seront affectés de façon variable. Notons cependant que la repousse de champs fauchés tôt est excellente et que l'on anticipe pour ces derniers de bons rendements en deuxième récolte.

Les premiers champs de blé semés dans la région métropolitaine sont au stade de l'épiaison ou en début de floraison. Les conditions humides de la dernière période ont été très favorables au développement de la fusariose de l'épi du blé, de sorte que les risques d'infection du grain sont très élevés. Avec l'apport de températures plus chaudes, la croissance végétative du maïs a été un peu plus soutenue mais le stade de développement observé dans les champs présente un retard moyen de 2 à 3 semaines par rapport à une année normale.

Les fraises, les pommes et les bleuets

Les premières cueillettes de fraises ont été effectuées vers la fin de juin avec seulement 4 à 5 jours de retard par rapport à une année normale. Malgré certaines difficultés de départ (gel hivernal localisé, conditions pluvieuses

favorisant la moisissure et gel tardif en période de floraison), la récolte s'avère normale (rendements moyens à bons). Dans l'ensemble, la qualité et la grosseur des fruits seraient satisfaisantes.

Des orages avec de la grêle ont été rapportés dans la région pomicole du Haut-Richelieu dans les municipalités de Saint-Bruno, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Alexandre et Frelighsburg. L'intensité des orages a été variable d'une municipalité à l'autre et environ 20 avis de dommages ont été signalés. Conséquemment, il peut y avoir des abandons prévisibles sur des parties de récolte ou un déclassement des pommes affectées dans certains vergers.

Il s'agit d'une autre année de faible production pour les bleuetières qui ont connu des gelées destructives au début et au milieu de juin. La presque totalité des assurés ont signalé un avis de dommages (76 avis de dommages pour 79 producteurs assurés). L'inspection des dommages est présentement en cours et les évaluations préliminaires démontrent qu'environ 40 % de la récolte assurable a été détruite par les gelées.

Les pommes de terre, les légumes et le tabac

La croissance est optimale pour la majorité des champs de pommes de terre à texture sableuse. Toutefois, dans les sols « loameux » l'excès d'eau nuit à la croissance normale. On rapporte un peu partout des manques à la levée et des sols compactés à plusieurs endroits, rendant certains travaux nécessaires. Pour une bonne proportion des champs, la culture a maintenant atteint le stade végétatif d'une année normale. On a signalé des dégâts par la grêle dans la région de Lanaudière.

La chaleur a procuré une meilleure croissance végétative pour une courte durée, par contre le réchauffement des températures et les précipitations abondantes ont favorisé le développement de certaines maladies fongiques et bactériennes. De plus, les pluies parfois fortes ont pour effet de délayer les traitements qui sont à refaire. Il y a retard dans les semis de haricots de transformation. Depuis le 4 juillet, la croissance est au ralenti. La récolte de maïs sucré débutera vers le 20 juillet avec un retard de 10 jours par rapport à une année normale.

Des fertilisations additionnelles seront requises dans les champs de tabac à la suite de fortes pluies (50 à 65 millimètres) survenues le 25 juin, lesquelles ont entraîné le lessivage des engrais (secteur Saint-Thomas et Saint-Jacques de Joliette). Par ailleurs, le 7 juillet, des averses de grêle ont endommagé des champs de tabac dans les secteurs Saint-Paul et Saint-Thomas. Les dommages sont d'intensité variable mais dans certains cas, les pertes sont totales.

Les statistiques sur les avis de dommages et les indemnités versées en assurance récolte en date du 10 juillet

On a enregistré 843 nouveaux avis de dommages au cours de la période du 13 juin au 10 juillet, portant le total des avis à 2 254, comparativement à 1 500 avis pour la même période l'an passé (au 5 juillet 1999). De nouveau, l'excès de pluie et la gelée ainsi que l'excès de vent et la grêle ont été les causes de domma-

ges le plus souvent signalées au cours de la dernière période (14 juin au 10 juillet).

Le détail du nombre d'avis par principales cultures est le suivant : 1 473 avis dans les céréales, les protéagineuses, le maïs-grain et les cultures du programme collectif, 122 avis pour les légumes de transformation et 47 pour les légumes maraîchers, 114 avis pour les petits fruits et 140 pour les pommiers, 28 avis pour les pommes de terre et 26 pour le tabac et finalement, 284 avis pour la sauvagine.

Au 10 juillet, 151 000 \$ ont été versés en assurance récolte, dont environ 135 000 \$ pour les cultures du maïs-grain et du soya, principalement pour des travaux urgents (50 % des indemnités) et des protections spéciales. Jusqu'à maintenant, 90 % des indemnités versées sont relatives à la cause d'excès de pluie.

Équipe de rédaction : Lise Bélanger, Direction de la normalisation, Tél. : (418) 838-5601, poste # 6013
Les responsables de l'État des cultures de nos directions régionales.

Soutien rédactionnel : Pauline Chauvette, Service des communications
Claire Larue, Direction de la normalisation

Références : Les formulaires de suivi des cultures des directions régionales (RAAQ)
Les statistiques du système d'information de gestion organisationnelle (RAAQ)
Les communiqués du Réseau d'avertissements phytosanitaires (MAPAQ)
Les statistiques météorologiques du réseau « agrométéo » (Env. Canada)

« L'État des cultures au Québec » est publié de mai à novembre, habituellement aux deux semaines. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts réels ou appréhendés qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de la Régie des assurances agricoles, notamment en matière d'indemnité.